



**COMMUNIQUE**

**Épreuves E5 et E6 du Bac Pro CGEA  
LA DGER ET L'INSPECTION MEPRISENT L'AVIS DES ENSEIGNANT-E-S**

Lors du CNEA du 8 décembre 2016, le Snetap-FSU a porté devant la DGER plus de 550 signatures de collègues dénonçant le projet de modification des épreuves E5 et E6 dans le nouveau référentiel du Bac Pro CGEA. Ce nombre important de signatures, récolté en quelques jours, était le signe évident d'une inquiétude des personnels quant à l'avenir de ces épreuves dans la réforme du CGEA et plus globalement sur le risque que leur modification fait peser sur la valeur du diplôme.

**Le Ministère a totalement ignoré cette expression du « terrain »**

Le demi-millier d'enseignant-e-s qui a signé la pétition du Snetap-FSU demandait à l'administration de revoir sa copie et principalement de revenir sur l'idée d'une transformation de l'épreuve écrite E5 en une épreuve orale.

Malgré ces signatures et les interventions de nombreux membres du CNEA rejetant le projet ou tout au moins émettant de sérieux doutes sur la pertinence d'une telle modification, la DGER et l'Inspection de l'Enseignement Agricole ont ignoré ces différents avis.

Le Directeur Général a présenté au vote le nouveau référentiel sans même essayer d'apporter la moindre modification au projet et ainsi prendre en compte l'opposition clairement exprimée de la quasi totalité des représentants des enseignant-e-s.

Hélas le "oui" l'a emporté d'une courte avancée, mais sans les voix des organisations représentants les personnels. Une seule organisation syndicale de l'Enseignement Agricole (le Sgen CFDT) aura apporté son soutien à ce déni de la parole des enseignant-e-s. Car toutes les autres organisations du Public ou du Privé ont voté contre le projet ou se sont abstenues.

Une situation kafkaïenne qui montre une administration coupée de ses personnels, ignorant les avis des enseignant-e-s en charge de la mise en œuvre de ces textes dans un contexte de Rénovation de la Voie Professionnelle toujours aussi difficile.

**Le Snetap-FSU demande au Directeur Général de prendre ses responsabilités et de revenir sur cette modification des épreuves du Bac Pro CGEA. Il doit revoir avec les enseignant-e-s cette partie spécifique du référentiel sous peine de perdre un peu plus encore la confiance des personnels.**

Paris le 08 décembre 2016

